VIE MÉCHOISE



4

www.meix-devant-virton.be

Bulletin communal | trimestriel || décembre 2025 |

BALADE EN GAUME



Autour des crons et tombelles

CONFÉRENCE



Bonnes pratiques en culture maraichère

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Le Four à pain à Gérouville

ANIMATION À MEIX BRÂME DU CERF



RENCONTRE DE SONNEURS DE CORS



Les cors des alpes en Alsace

TIROLER TANZGRUPPE



En déplacement à Lahage le 21-09-2025

LAURÉATS DU MERITE SPORTIF 2023-2024



Ça bouge à Meix !

Grâce à vous, Meix-devant-Virton est
une commune dynamique et pleine de vie !

Partagez vos événements passés ou à venir
en nous envoyant vos photos.
Ensemble, faisons rayonner notre commune !

Contact : Karl GOFFINET – 063/67 67 71
karl.goffinet@meix-devant-virton.be

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

**ATTENTION changement de rythme,
votre bulletin paraîtra tous les trimestres !
Vos communiqués doivent impérativement
nous parvenir pour le 30 janvier**

Renseignements :
Karl GOFFINET : 063/67 67 71
karl.goffinet@meix-devant-virton.be
Patricia RICHARD : 0472/12 66 94
patricia.richard@meix-devant-virton.be

édito



« I will honour Christmas in my heart, and try to keep it all the year. »

« Je garderai Noël dans mon cœur et m'efforcerai de le célébrer tout au long de l'année. » Charles Dickens

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que 2025 s'achève, je suis heureuse de vous retrouver à travers ce bulletin. **Le marché de Noël revient à Gérouville pour sa 3ème édition les 19 et 20 décembre**. Nous espérons vous y voir nombreux pour partager un moment festif et chaleureux. Merci à tous les groupements communaux dont l'énergie rend cet événement possible.

Cette année, **plusieurs projets importants** ont avancé concrètement : **la rue Grandchamps à Villers la Loue** a été rénovée, les travaux ont débuté **chemin des Naux à Robelmont**. Ces chantiers illustrent notre volonté d'investir dans chaque village.

Parallèlement, nous avons concrétisé plusieurs **projets cette année** :

- Les **zones d'immersion temporaire (ZIT) à Meix**, pour renforcer notre résilience face aux inondations.
- L'**aménagement de la place à Gérouville**, dans le cadre de l'appel à projet "Cœur de village", pour redonner vie et attractivité à notre espace public.
- La **nouvelle station d'épuration à Sommethonne**, qui renforce notre gestion des eaux usées et améliore l'environnement pour tous.

D'autres initiatives sont prévues, mais leur réalisation dépendra des décisions gouvernementales et des financements disponibles. Le Gouvernement wallon prévoit **270 millions d'euros d'économies pour 2026**, ce qui se traduira pour les communes et CPAS par des **transferts de charges accrus, des subventions réduites et une pression renforcée sur le fonctionnement quotidien**. Selon les estimations, l'impact pour les pouvoirs locaux wallons pourrait atteindre **environ 190 millions € par an**. Pour notre commune de 2 847 habitants, cela signifie que **la concrétisation de nos projets futurs devra être soigneusement calibrée et anticipée**, tout en explorant toutes les solutions de financement disponibles.

Je remercie chaleureusement les **employés et ouvriers** communaux pour leur engagement quotidien.

Malgré les incertitudes, **nous restons déterminées à faire avancer nos villages avec ambition. Que l'esprit de Noël vous accompagne et que 2026 vous apporte joie, sérénité et projets partagés.**

Profitons de ces moments ensemble, dans la convivialité et la solidarité **qui font battre le cœur de notre commune**.

Patricia RICHARD,
1ère Échevine en charge de la communication

ACTUS DANS MA COMMUNE 4
LES TRAVAUX & URBANISME 6
ICHE PRATIQUE « URBANISME » 8
NATURE, ENVIRONNEMENT, PROPRETÉ 9
VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET TOURISTIQUE 17
DU CÔTÉ DES ÉCOLES 24
L'ACCUEIL DE L'ENFANCE 27
VIE SPORTIVE 28
SANTÉ & SOCIAL 32
LE CPAS & AÎNÉS 34
AGENDA D'AUTOMNE 35

PERSONNEL COMMUNAL

SERVICES ADMINISTRATIFS
Administration communale
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51

Jours et Heures d'ouverture :
Tous les matins du lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 30
Les après-midis : des lundis, mercredis
et vendredis de 14 h à 16 h
Permanence : le jeudi de 17 h à 19 h

Directrice générale
Madame Nathalie BOLIS
nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

Directeur financier
Monsieur Arnaud LEMAIRE
receveur@meix-devant-virton.be

Employé(e)s d'administration
Madame Prescillia BAWIN
prescillia.bawin@meix-devant-virton.be
Monsieur Olivier BOUCHAT
olivier.bouchat@meix-devant-virton.be
Madame Chantal BUYSSE
chantale.buysse@meix-devant-virton.be
Madame Isabelle CARBOTE
isabelle.carbote@meix-devant-virton.be
Madame Annick DELIGNERE
annick.delignere@meix-devant-virton.be
Madame Elodie MEURISSE
elodie.meurisse@meix-devant-virton.be
Madame Margaux MONHONVAL
margaux.monhonval@meix-devant-virton.be
Madame Cathy PERIN
cathy.perin@meix-devant-virton.be
Madame Stéphanie RONGVAUX
stephanie.rongvaux@meix-devant-virton.be

SERVICE URBANISME
urbanisme@meix-devant-virton.be
Le service ne reçoit que sur rendez-vous.
Les demandes par mail sont à privilégier.

SERVICE OUVRIER
Atelier communal, rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 14 81
GSM : 0496/62 12 70

Chef des travaux
Monsieur Alain GEORGES

Fontainier 0475/22 91 83
Monsieur Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents
Monsieur Jean-Yves ANDRIANNE
Monsieur Cédric CONSTANTIN
Monsieur Jean-Luc COURTOIS
Monsieur Fabian DEBBAUT
Monsieur Guillaume DEFAT
Monsieur Francis FAGNY
Monsieur Christopher KIM
Monsieur Gilles TRIBOLET

Technicien(ne)s de surfaces
(nettoyage des bâtiments communaux)
Madame Catherine BAZZONI
Madame Justine FLUZIN
Monsieur Esteban GILLET
Madame Lindsay MATHIEU
Madame Anne PETREMENT
Madame Carole RAYNAL
Madame Tiffany ZUCCO

POLICE LOCALE – ZONE DE GAUME
Respect – Solidarité – Esprit de service
Rue Croix-le-Maire, 25 à 6760 VIRTON
TÉLÉPHONE : 063/60 81 30

APPEL URGENT : 101
zp.gaume.virton@police.belgium.eu
www.police.be/5299
Monsieur Steve DAUVIN



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
(CPAS)
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 15 52
infocpas@meix-devant-virton.be

PERMANENCES
Service social
les lundis, mercredis et vendredis
de 9 h à 11 h
Service de médiation de dettes
le jeudi de 14 h à 16 h

Directeur général
Monsieur Nicolas SCHILTZ
nicolas.schiltz@meix-devant-virton.be

Directeur financier
Monsieur Philippe DEKOKER
philippe.dekoker@messancy.be

Employée administrative
Madame Ana APETROAIE
ana.apetroaie@meix-devant-virton.be

Assistantes sociales
Madame Sophie DUCREUX
sophie.ducreux@meix-devant-virton.be
Madame Livia GUIDI
livia.guidi@meix-devant-virton.be
Madame Sentayehu PRESCIUTTI
sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

Titres-services
(Nettoyage, lessive, repassage, ...)
Mesdames Sabrina DELPORTE, Marie-Line HAYERTZ et Inès ZANALETTI

« La bulle carrée »
Services laverie et atelier de repassage
Madame Anne PETREMENT

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
Place du Tilleul 1
6769 Gérouville
TÉLÉPHONE : 063/21 69 90
bibliotheque@meix-devant-virton.be
Mercredi et jeudi de 13 h à 18 h
Vendredi de 12 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Bibliothécaires
Madame Evy BOUADDOU
Monsieur Valentin HESBOIS

TOURISME ET SOCIOCULTUREL
(stages, ateliers, expositions, soutien aux associations, office du tourisme, ...)
Place du Tilleul 1
6769 Gérouville
TÉLÉPHONE : 063/67 67 71
tourisme@meix-devant-virton.be

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Vendredi de 14 h à 16 h
Horaire adapté en juillet-août

Agent communal
Monsieur Karl GOFFINET
karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE
(accueil des enfants 2,5-12 ans
en dehors des périodes scolaires)
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51
atlmeix@meix-devant-virton.be

Coordinatrice de l'Accueil
Madame Audrey FRANÇOIS
Accueillant(e)s
Mesdames Leyla AKIN, Justine FLUZIN, Sandrine GATEZ, Stéphanie HALL, Lindsay MATHIEU, Glwadys MOTSCH, Aurélie SCHREDER et Monsieur Esteban GILLET

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)
GSM : 0474/36 33 93
Agent ALE
Madame Nathalie DAVID
Madame Caroline VAN DEN STEEN
ale.meixdevantvirton@gmail.com

RALLUMER SON POÊLE : LES BONS RÉFLEXES POUR UNE CHALEUR SANS COMPROMIS



Quand la température chute, rien de plus réconfortant qu'un poêle et sa chaleur enveloppante. Et si quelques gestes pouvaient transformer ce moment de plaisir en confort durable, tout en ménageant votre portefeuille et l'air que vous respirez ?

Préparer son poêle… et son bois !
Avant la première flambée, prenez le temps d'inspecter votre poêle et votre conduit. Un nettoyage en profondeur garantit un tirage optimal et limite les fumées. Le choix du bois est tout aussi essentiel : les bûches sèches et denses, comme le hêtre, le chêne ou le charme, brûlent lentement et libèrent plus de calories, assurant une chaleur stable et une consommation moindre.

Pour être sûr de leur qualité, visez un taux d'humidité maximum de 20 % : quand deux bûches s'entrechoquent, le son doit être creux.

Allumage et gestes au quotidien
La manière d'allumer le feu joue également un rôle clé. Avec la méthode inversée, les grosses bûches se placent en bas, le petit bois et l'allume-feu au sommet. Cette pyramide permet au feu de monter progressivement en température. Le bois brûle mieux et résultat : moins de fumée, un poêle plus propre mais aussi un air plus sain !

Evitez de brûler du papier imprimé, des magazines ou du bois traité, qui peuvent libérer des substances irritantes ou polluantes. Enfin, ne surchargez pas l'appareil : un feu bien dosé diffuse une chaleur agréable et stable, tout au long de la soirée.

En suivant ces quelques gestes, votre poêle devient un véritable allié pour traverser la saison froide dans le confort, tout en maîtrisant vos émissions et votre facture.

Pour aller plus loin et découvrir des tutoriels pratiques, La Maîtrise du Feu met à votre disposition tous ces conseils sur www.lamaitrisedufeu.be

Une campagne à l'initiative de

Wallonie environnement Awac · valbiom · FEBHEL · AGORIA · Wallonie

TARIF BIHORAIRE : CHANGEMENT D'HORAIRE

Le 1er janvier 2026, un changement important aura lieu au niveau des tarifs de distribution de l'électricité pour l'ensemble des utilisateurs du réseau électrique basse tension wallon. A cette date, l'horaire du tarif bihoraire changera automatiquement.

Ce changement d'horaire est une première étape vers une adaptation du mode de consommation d'électricité, nécessaire pour répondre aux évolutions du réseau de distribution dans le cadre de la transition énergétique.

Ce nouvel horaire sera appliqué de manière identique les jours de semaine et de weekend :

- heures pleines : 7h00-11h00 et 17h00-22h00 ;
- heures creuses : 22h00-07h00, avec une période d'heures creuses supplémentaire chaque jour entre 11h00 et 17h00.

BPOST : DÉMÉNAGEMENT RUE DE VIRTON

Comme vous le savez, **le bureau de poste a déménagé 12 Rue de Virton**, en lieu et place de l'ancienne boulangerie « Foyer Gourmand ».

En plus des services habituels, vous avez accès aux services suivants :
> Distributeur de colis Bbox (24h/24, 7j/7)
> Distributeur de billet (24h/24, 7j/7)
Le distributeur de billet remplace celui présent jusqu'ici sur la place de Meix.

Horaires du bureau de poste :
Lundi : 14h00-17h00
Mardi : 09h30-12h30 & 14h00-18h00
Mercredi : 14h00-17h00
Jeudi : 09h30-12h30 & 14h00-18h00
Vendredi : 14h00-17h00
Fermé le samedi et le dimanche





NOUVEAUX FORMULAIRES DE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Dans une volonté de simplification administrative, le Gouvernement a modifié, ce 28 août 2025, les formulaires liés aux demandes de permis d'urbanisation, de permis et certificats d'urbanisme. Les nouveaux formulaires sont entrés en vigueur ce 1er octobre 2025. Ils ont été restructurés pour plus de clarté et d'efficacité, plusieurs anciens documents ont été supprimés et leurs spécificités intégrées dans les nouveaux formulaires « architecte » et « dispense d'architecte ».

Cette réforme, qui vise à rendre les démarches plus claires et accessibles, a également été conçue pour préparer la dématérialisation future des procédures et inclut des aides pour les demandeurs, comme des exemples et des glossaires. Ces nouveaux formulaires doivent obligatoirement être utilisés depuis le 1er octobre dernier. Ils sont disponibles sur le site du SPW : **https://territoire.wallonie.be/fr/page/formulaires**

Une aide au remplissage est également disponible sur le site, incluant une grille analytique des contraintes et des liens vers les outils d'aménagement du territoire.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre service urbanisme par téléphone 063 57 80 51 ou par mail : **urbanisme@meix-devant-virton.be.**



INFOS FÊTES

Fermeture des bureaux
24 & 31 décembre après-midi
2 janvier toute la journée

Ramassage des sapins
Semaine du 19 janvier





RUE GRANDCHAMPS : TRAVAUX TERMINÉS ET VOIRIE ENTIÈREMENT RÉNOVÉE !

Les habitants de la rue Grandchamps peuvent enfin profiter d'une infrastructure modernisée après plusieurs mois de chantier. L'ordre de commencer les travaux avait été donné le **30 mars**, pour un montant initial de **547 843 €**. Après plusieurs mois d'intervention, **les travaux sur la rue Grandchamps ont été achevés début novembre**, offrant désormais une voirie rénovée et un réseau d'eau modernisé.

Au terme du décompte final, **le coût total des travaux s'élève à 622 348,60 € TVAC**. Une partie de ce montant **– 269 855,48 € –** est couverte par des **subsides**, qui seront recalculés après clôture définitive. La **partie « fontainerie » non subsidiée**, représente **86 884 € HTVA**.


Avant


Après

Cette rénovation ne se limite pas à une simple remise en état : la voirie, auparavant très dégradée, a été entièrement reconstruite en **béton**, un choix technique permettant désormais le passage régulier de charrois et de véhicules lourds sans risque de détérioration rapide. Dans le même temps, **les conduites d'eau potable ont été entièrement remplacées**, garantissant un service fiable et durable pour les habitants. Cette intervention assure ainsi une route **plus résistante, durable et adaptée**.

Il convient également de rappeler qu'**une circulation totale a été interdite aux riverains pendant la phase de séchage du béton**, qui a duré plus de trois semaines. La patience et la compréhension des habitants ont été essentielles pour le bon déroulement du chantier, et la commune les en remercie chaleureusement.

Grâce à ces travaux, la rue Grandchamps offre désormais une voirie solide et un réseau d'eau modernisé. La Commune remercie chaleureusement tous les riverains pour leur patience et leur coopération pendant le chantier.

Patricia Richard, Echevine des travaux

RÉFECTION DU CHEMIN DES NAUX À ROBELMONT

La réfection du **chemin des Naux**, à Robelmont, est désormais en cours. Les riverains ont été informés par courrier de l'entreprise chargée du chantier du **démarrage des travaux le 27 octobre**.

Le **coût estimé du chantier s'élève à 348 631,25 € TVAC**, dont **218 753,31 €** financés par le **PIC (Plan d'Investissement Communal)**.

Le **PIC** est le plan pluriannuel de la commune qui permet de financer des projets importants, tels que la rénovation de routes ou d'équipements publics, tout en maîtrisant le budget sur plusieurs années.
Cette réfection vise à **moderniser la voirie**, rendre la circulation **plus sûre et confortable** pour tous les usagers, et **prolonger la durée de vie du chemin**.

La commune remercie chaleureusement les habitants pour **leur patience et leur compréhension** pendant toute la durée des travaux et les tiendra informés **au fur et à mesure de l'avancement du chantier**.

Patricia Richard, Echevine des travaux





VEN. 20 ET SAM. 21/9 – INAUGURATION DES ZONES D'IMMERSION TEMPORAIRE (ZIT) À MEIX-DEVANT-VIRTON

C'est avec une grande fierté et une réelle émotion que nous inaugurons aujourd'hui cette zone d'immersion temporaire.

Cette réalisation n'est pas seulement un aménagement technique. C'est une réponse concrète aux défis que nous rencontrons tous face aux inondations et aux changements climatiques. Les épisodes pluvieux intenses se multiplient, et chacun d'entre nous a en mémoire des moments difficiles vécus sur le village de Meix.

Grâce à ce projet, nous renforçons la sécurité des habitants, nous protégeons les habitations, les terres agricoles, les routes, et nous préparons l'avenir. Une zone d'immersion temporaire, c'est un espace qui accepte de recevoir l'eau, de la retenir, pour éviter qu'elle n'envahisse ailleurs nos villages et nos foyers.

Mais ce n'est pas tout. Cet espace a aussi une valeur écologique par la création de zones destinées à la nature. Il devient un lieu celle-ci peut respirer, où la biodiversité trouve un refuge, où l'eau reprend sa place dans le paysage. C'est une façon intelligente et durable de travailler avec la nature, plutôt que contre elle.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce projet :

- Les ingénieurs et techniciens qui ont conçu et suivi les travaux,
- Les agriculteurs et propriétaires qui ont accepté de mettre leurs terrains à disposition,
- Les autorités régionales qui ont soutenu et financé ce chantier. Pour rappel le montant des travaux s'élève à 640.673 €, avec un subside de 610.000 €
- Et bien sûr, les habitants, pour leur patience et leur confiance.

Ensemble, nous avons montré qu'il est possible d'unir nos forces pour construire un territoire plus résilient, plus sûr et plus respectueux de l'environnement.

Cette inauguration n'est pas une fin, mais un début. Un début dans lequel nous prenons conscience que chaque action locale compte dans la lutte contre le dérèglement climatique. Un début qui montre que la solidarité entre communes, entre citoyens, est notre meilleure protection.

Je souhaite que cette zone d'immersion temporaire soit non seulement un outil de prévention, mais aussi un symbole : le symbole d'une communauté qui se mobilise pour l'avenir.

Discours de Pascal François, Bourgmestre, prononcé à l'occasion de l'inauguration.







21/10 – POSE D'UN PANNEAU NUMÉRIQUE D'INFORMATIONS, EN FAÇADE DE LA MAISON MULTISERVICE DE GÉROUVILLE

Dans le cadre de l'appel à projet « Coeur de Village 2022-2026 » ; projet pour lequel notre Commune a bénéficié d'un subside important pour la Place du Tilleul nouvellement aménagée, un des critères d'attribution concernait le renforcement de la communication :

« Un territoire attractif se doit d'être dynamique. Il est important de communiquer régulièrement avec la population locale et de passage. Pouvoir en tout temps, informer la population au sujet des événements de tout ordre, des activités de loisirs, des services disponibles ... Ceci doit pouvoir se faire par le biais de plusieurs canaux, par exemple la pose de panneaux de signalisation ou le déploiement de panneaux intelligents à message variable. »

Ce qui est désormais chose faite depuis mi-octobre.





FRELON ASIATIQUE : ESPÈCE INVASIVE

Bien qu'il ne présente pas de risque pour la sécurité publique, le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante en raison de sa nature prédatrice envers les abeilles et autres insectes. Sa progression rapide menace la biodiversité et l'apiculture.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Regardons aux cas suivants :

Nid de frelons asiatiques ne se trouvant pas sur le domaine public communal

Le nid de frelons asiatiques ne présente pas de risque pour la sécurité publique

- Le nid se trouve sur le domaine de la **Région** ou de la **Province** par exemple.
 C'est à la Région ou à la Province de décider si elle intervient ou non pour neutraliser le nid mais il n'y aucune obligation d'intervenir. Pour information, tout qui détecte un nid sur le territoire régional peut adresser une demande de neutralisation à invasives@spw.wallonie.be.
- Le nid de frelons asiatiques se trouve sur la propriété d'un **établissement** comme une **école** ou un **hôpital** par exemple.C'est à cet établissement de décider s'il intervient ou non pour neutraliser le nidmais il n'y aucune obligation d'intervenir.
- Le nid de frelons asiatiques se trouve sur la propriété d'un **citoyen**.
 Le citoyen n'a aucune obligation de procéder à la neutralisation du nid.
 Toutefois, il peut décider de faire procéder à sa neutralisation par mesure de précaution.
 Dans le cadre de cetteintervention, il est préférable, vu le caractère agressif de ces frelons, que des précautions soient prises par le citoyen pour limiter l'accès autour du nid.
 Pour la neutralisation :
 - soit le citoyen fait appel à un neutralisateur de préférence formé par le CRA-W[1] ;
 - soit la zone de secours prend en charge ce genre d'intervention, le citoyen y fait appel ;

1 https://www.cra.wallonie.be/fr/carte-des-operateurs-frelon-asiatique

- Un **apiculteur**[2] enregistré à l'AFSCA constate que son rucher est attaqué et identifie un nid de frelons asiatiques chez un occupant privédans un rayon d'1 km autour de son rucher. Il prend contact avec l'occupant du terrain où se trouve le nid pour obtenir son accord pour une intervention de neutralisation. L'apiculteur effectue un signalement de ce nid sur FixMyStreet en précisant que son rucher est attaqué. Si une section apicole bénévole est active dans sa région, l'intervention est prise en charge gratuitement par des bénévoles de cette section, formés et équipés par le CRA-W.

Le nid de frelons asiatiques, bien que ne se trouvant pas sur le domaine public communal, peut présenter un risque pour lasécurité publique (ex. proximité d'une école, passage public, ...)

S'il y a un risque avéré pour la sécurité publique, le bourgmestre peut agir en imposant des mesures de police proportionnelles afin de mettre un terme au trouble à l'ordre public.

Plusieurs possibilités s'offrent à lui :

- baliser la zone où le nid se situe afin d'éviter que des personnes ne s'aventurent trop près - en effet, les études montrent que c'est en s'approchant qu'on risque de se faire piquer. Dans ce cas, le bourgmestre adoptera un arrêté de police (également dénommé arrêté du bourgmestre) dans lequel il précisera que telle zone est interdite de passage et cela sera matérialisé par la pose de barrières ;
- faire enlever le nid - seulement lorsque le risque est trop important et qu'il n'y a pas d'autres solutions. Dans ce cas, le bourgmestre adoptera un arrêté de police imposant à l'administré concerné la destruction du nid dans un délai raisonnable en ayant bien pris attention à respecter le principe d'audition préalable, sauf cas d'extrême urgence. En cas d'inexécution, l'arrêté de police peut prévoir que la destruction sera réalisée d'office, aux frais, risques et charges de l'intéressé. Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait que la jurisprudence en la matière n'est pas constante, il est donc possible que la récupération des frais soit refusée par le juge saisi de l'affaire.

UNE AIDE RÉGIONALE EXISTE POUR LES APICULTEURS

Neutralisation des nids de frelons asiatiques – Aide régionale aux apiculteurs

La Wallonie soutient les apiculteurs dans leur lutte contre les frelons asiatiques afin de les aider à préserver leurs ruchers en proposant, sous certaines conditions, la gratuité pour la neutralisation de nids de frelons asiatiques. Les conditions requises pour avoir accès à cette neutralisation gratuite sont les suivantes :

- l'apiculteur est enregistré auprès de l'Afsca ;
- il constate que son rucher est attaqué par des frelons asiatiques ;
- il identifie un nid de frelons asiatiques dans un rayon d'1 km autour de son rucher ;
- il prend contact avec le citoyen occupant le terrain où se trouve le nid et lui demande son accord pour la neutralisation du nid ;
- il effectue sur FixMyStreet un signalement du nid en précisant que son rucher est attaqué ;
- si une section apicole bénévole est active dans sa région, l'intervention sera prise en charge gratuitement par des bénévoles de cette section, formés et équipés par le CRA-W. Les interventions bénévoles peuvent être retardées ou annulées en cas de manque de disponibilité ou d'absence de section locale.

Si l'apiculteur ne remplit pas toutes les conditions prérequises, il peut recommander à l'occupant du terrain où a été détecté le nid de contacter la zone de secours ou sa commune pour voir s'ils prennent en charge ce genre d'interventions[3]. Sinon, le citoyen peut faire intervenir un neutralisateur repris de préférence sur la liste du CRA-W[4].

2 Pour plus de précisions, voir la fiche « Neutralisation des nids de frelons asiatiques. Aide régionale aux apiculteurs ».
3 Voir la fiche « Nid de frelons asiatiques ne se trouvant passur le domaine public communal ».
4 https://www.cra.wallonie.be/fr/carte-des-operateurs-frelon-asiatique.

Procédure de signalement pour les apiculteurs (CRA-W)

Afin de communiquer la demande de neutralisation à la section responsable de la zone, il faut d'abord que l'apiculteur s'enregistre comme « agent » sur **FixMyStreet à l'aide du lien https://forms.gle/7z9kFn9n4nKndxLR7**

En cas de difficulté d'inscription, l'apiculteur peut contacter
Quentin SEPTEMBER
q.september@cra.wallonie.be
ou au 081/874 914

Il sera demandé à l'apiculteur son nom, prénom, adresse mail, son numéro AFSCA et le code postal de son rucher ou de ses ruchers.

Une fois enregistré, le **signalement d'un nid à moins d'un kilomètre d'un rucher pourra être communiqué simplement via l'application FixMyStreet sur son smartphone (https://www.fixmystreetwallonie.be/accueil) ou via la page web https://portail.fixmystreetwallonie.be/login.**

Il est également possible de signaler la présence d'un rucher attaqué à la section en charge des neutralisations. Cela permettra ainsi la neutralisation de tous les nids découverts dans un rayon d'un kilomètre autour de ce rucher.



LES SORTIES DU CNB EN PHOTO






Du 3 août (crons et tombelles de Gaume)
26 et 27 septembre (brame du cerf)




Les prochaines activités du dimanche en 2026

1er mars : découverte des mousses et hépatiques de nos régions. Après une présentation des caractéristiques de ces végétaux particuliers qui occupent une place importante dans la nature, nous identifierons les espèces rencontrées à l'aide d'une loupe botanique. Rendez-vous à 9h30 au site du Pont de Fer à Moyen.

29 mars : circuit nature généraliste destiné aux familles en partenariat avec la ferme pédagogique «Le Cheval du Vent». Organisé dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau. Rendez-vous à 9h30 au cimetière militaire de Laclaireau (Ethe).

12 avril : sortie ornithologique printanière à la découverte des nombreuses espèces d'oiseaux de nos régions sur le site renommé de l'Etang de L'Illé à Etalle. Vous pourrez profiter de notre longue-vue pour effectuer des observations détaillées des espèces rencontrées. Rendez-vous à 9h30 sur le parking du site même. Activité guidée par Marc AMEELS du Département Nature et Forêts du SPW.

P.A.F : 5 € adulte / 3 € enfants - de 12 ans

INSCRIPTIONS
cnbgaumenature@hotmail.com ou 0478/76 23 58
Benoît de SEILLE, Président

DÉCHETS À MEIX : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



En 2024, chaque habitant de Meix-devant-Virton a produit en moyenne 754 kg de déchets, soit 18 % de plus qu'en 2023. Ce chiffre reste supérieur à la moyenne IDELUX (571 kg/EH), mais la commune affiche une meilleure qualité de tri.

Recyclage et biodéchets en progression

Les déchets recyclés atteignent 365 kg/EH, en hausse de près de 10 %.

Les papiers-cartons, PMC et verre progressent tous, reflet d'un tri plus efficace.
Les biodéchets connaissent une hausse de 32 %, portée par une forte augmentation des déchets verts (+43 %), signe que le compostage et la collecte sélective sont bien adoptés.

Tri spécifique et valorisation

Les déchets électriques et électroniques (+97 %) et les métaux (+63 %) augmentent fortement, grâce à un meilleur tri en recyparc.
La fraction résiduelle, elle, recule de près de 7 %, un indicateur positif pour la réduction des déchets non valorisables.

En résumé

Malgré une hausse globale du tonnage, les habitants trient mieux et valorisent davantage leurs déchets.

Ces efforts collectifs confirment l'engagement de Meix-devant-Virton pour une commune plus propre et durable !

	Données 2023 *en kg/EH*	**Données 2024 *en kg/EH***	Evolution 2023-2024	**Moyenne IDELUX 2024 *en kg/EH***	Evolution moyenne IDELUX 2023-2024	*Comparaison commune et moyenne IDELUX*
En moyenne, chaque citoyen a produit	640,44	**754,53**	18%	571,00	+ 3,4 %	*32%*
Déchets biométhanisés/compostés	111,80	**147,41**	31,86%	137,91		*7%*
Matière organique	31,16	**31,96**	2,57%	36,56	+ 0,7 %	*-13%*
Déchets verts	80,64	**115,46**	43,18%	101,35	+ 15 %	*14%*
Déchets recyclés	332,38	**365,06**	9,83%	232,23		*57%*
Papiers/cartons	47,50	**52,61**	10,76%	39,40		*34%*
Porte-à-porte	*15,42*	***14,67***	*-4,89%*	*11,39*	*- 1,1 %*	*29%*
Recyparc	*32,08*	***37,94***	*18,28%*	*28,00*	*- 1,4 %*	*36%*
Emballages PMC	28,62	**31,89**	11,42%	27,92	+ 7%	*14%*
Bouteilles et flacons en verre	33,26	**39,08**	17,49%	34,95		*12%*
Bulles communales	*22,20*	***25,17***	*13,39%*	*25,28*	*0 %*	*0%*
Recyparc	*11,07*	***13,91***	*25,71%*	*9,68*	*- 1,7 %*	*44%*
Inertes	176,09	**174,30**	-1,02%	94,84	- 2,3 %	*84%*
Autres	46,90	**67,17**	43,22%	35,12		*91%*
Déchets électriques et électroniques	*11,85*	***23,36***	*97,13%*	8,46	- 9,2 %	*176%*
Déchets spéciaux des ménages (et leur emballage)	*3,50*	***4,17***	*19,37%*	*2,21*	+ 5,5 %	*89%*
Frigolite (EPS)	*0,19*	***0,21***	*12,63%*	*0,17*	- 18 %	*27%*
Huiles / graisses de friture	*0,88*	***0,78***	*-10,89%*	0,61	+ 5,5 %	*28%*
Huiles moteur	*0,00*	***0,80***	*#DIV/0!*	0,34	+ 20 %	*135%*
Métaux	*13,47*	***21,99***	*63,24%*	*11,22*	+ 27 %	*96%*
Piles et batteries	*0,22*	***0,20***	*-11,46%*	*0,17*	- 7 %	*15%*
Plastiques rigides	*4,82*	***5,09***	*5,61%*	3,52	- 3,5 %	*45%*
Pneus	*4,89*	***3,71***	*-23,99%*	3,58	+ 1,5 %	*4%*
PVC (tuyaux)	*0,77*	***1,04***	*34,01%*	*0,51*	- 14 %	*103%*
Verre plat	*4,24*	***2,88***	*-32,00%*	2,30	- 5 %	*25%*
Vêtements	*1,56*	***2,49***	*59,55%*	1,72	+ 4 %	*44%*
Divers (CD/DVD, bouchons liège,…)	*0,52*	***0,45***	*-12,42%*	0,30	- 9 %	*50%*
Déchets Valorisés énergétiquement	196,01	**241,95**	23,44%	200,74		*21%*
Fraction résiduelle	46,99	**43,76**	-6,87%	72,56	- 7 %	*-40%*
Encombrants	76,74	**91,26**	18,91%			
Porte-à-porte	*1,37*	***2,00***	*46,08%*	2,07	+ 2,6 %	*-3%*
Recyparc	*75,38*	***89,25***	*18,41%*	56,79	+ 2,3 %	*57%*
Bois	70,73	**106,93**	51,19%	66,50	+ 22 %	*61%*
Autre : asbeste ciment (CET)	0,25	**0,11**	-58,41%	0,18	+ 5 %	*-40%*

Le sapin de Noël

Toujours incontournable ?

Les conseils d'adalia:

La culture du sapin est gourmande en intrants : produits pesticides et engrais. Elle occupe de plus en plus de place sur nos terres agricoles.

La production de sapins de Noël en Belgique est concentrée sur plus de 3000 hectares cultivés essentiellement en Wallonie. Des **herbicides** contenant du glyphosate sont utilisés pour contrer l'enherbement du pied des sapins qui freine la croissance des jeunes plantes cultivées. **Des pratiques alternatives sont heureusement mises en oeuvre pour atténuer les effets négatifs de ces cultures :**

- De **l'écopaturage** entre les sapins pour limiter la concurrence de l'herbe pendant les premières années de croissance des arbres et limiter le désherbage chimique
- Certaines parcelles sont **semées de couverts végétaux** (trèfle blanc nain, le lotier corniculé, la fétuque rouge...)
- D'autres **aménagements renforcent la biodiversité** des parcelles et les équilibres *prédateurs/ravageurs* tout en limitant l'utilisation d'insecticides : **plantations de haies** en bordure de parcelle, placement de **nichoirs** ou **perchoirs à rapace.**
- **A noter : ces pratiques ne font pas l'unanimité et ne représentent qu'un petit pourcentage des usages.**
- **Avec ou sans motte ?** les sapins vendus en pot ou en motte, appauvrissent la terre des sapinières : **l'exportation des premiers centimètres de terre arable plus fertile augmente les risques de ruissellement et d'érosion.**



Conseils express :

- Choisissez de préférence **un sapin fraichement coupé**
- Si vous souhaitez un sapin en pot pour le replanter, choisissez l'**Epicéa de Serbie** ou **Omorika** : sa multitude de radicelles favorise sa reprise.
- Renseignez-vous sur le label ***Véritable et Ecoresponsable*** qui valorise des producteurs qui réduisent l'utilisation d'herbicides

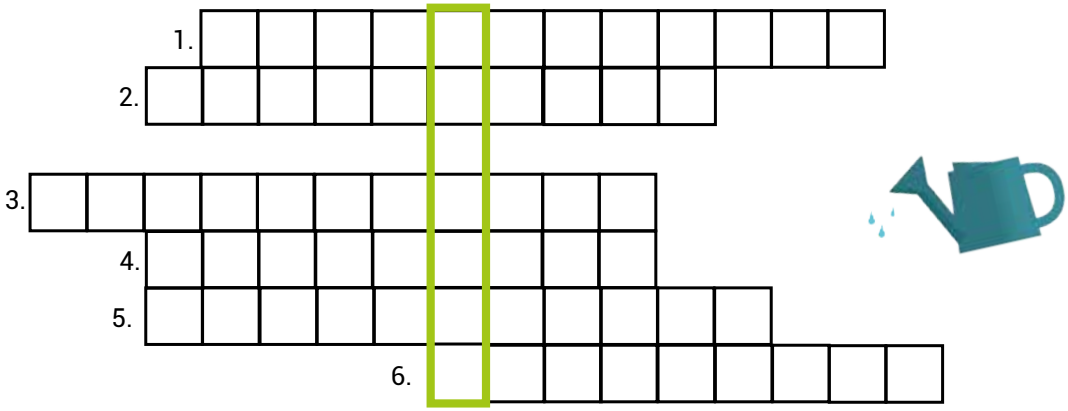
Pensez à **être créatif** pour des versions alternatives du sapin, tout aussi chouettes pour la famille !

Lisez l'article complet sur
www.adalia.be/actualites/articles/le-sapin-de-noel-toujours-incontournable
ou **scannez ici**

Le mot fléché d' adalia:

Adalia 2.0 vous propose le mot-fléché de Célia !

1. Passage de l'eau à travers une surface.
2. Aptitude à modifier un comportement pour répondre à de nouvelles situations.
3. Guider une personne ou une équipe à travers les différentes étapes de son projet, de sa concepetion à sa réalisation.
4. Ensemble de décisions et d'actes qui peuvent résoudre une situation.
5. Passage d'un état à un autre. Chez Adalia 2.0 on parle de ... climatiques.
6. Qui se laisse traverser ou pénétrer par un fluide, spécialement par l'eau.



Réponses

1. Infiltration - 2. Adaptation - 3. Accompagner - 4. Solutions - 5. Changements - 6. Perméable

Le mot secret est un acronyme : « La GIEP » soit la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales. La GIEP est une approche durable qui consiste à gérer les eaux de pluie au plus près de leur point de chute, plutôt que de les évacuer rapidement par des systèmes centralisés. Elle consiste à penser la gestion des eaux pluviales de manière durable en mettant en place des ouvrages végétalisés : jardins de pluie, plans d'eau, toitures végétalisées stockantes, chaussées perméable...

Lisez le portrait de Célia,
Conseillère technique
www.adalia.be/portrait-celia

5 CONSEILS POUR FAIRE FACE DE MANIÈRE DURABLE AUX VARIATIONS CLIMATIQUES AU JARDIN !

Face aux effets du changement climatique, notamment l'augmentation des périodes de sécheresse, l'adaptation des pratiques au jardin devient incontournable. Une gestion raisonnée de l'eau, la sélection de végétaux adaptés ou encore l'aménagement du sol sont des leviers essentiels.

Conseil n°1 : arrosez intelligemment

Tous les végétaux n'ont pas les mêmes besoins ! Arrosez le soir ou tôt le matin, moins souvent mais plus longtemps, pour favoriser l'enracinement. Dirigez l'eau au pied des plantes plutôt que sur le feuillage.

Pensez aussi aux oyas, ces pots en céramique enterrés qui diffusent lentement l'eau.
Et choisissez des espèces résistantes à la sécheresse comme la lavande, la sauge ou le chardon bleu.





Conseil n°2 : paillez le sol

Le paillage (broyat, copeaux, tontes, miscanthus…) garde l'humidité, limite les mauvaises herbes et protège les racines de la chaleur. Une couche de 6 à 8 cm suffit pour réduire les besoins en arrosage et favoriser la vie du sol.



En prime, cela réduit les éclaboussures et donc certaines maladies comme le mildiou.

Conseil n°3 : plantez adapté

Choisissez des plantes locales et adaptées à votre sol et à l'exposition.

Inspirez-vous de la nature : plantez en strates. Les plantes hautes créent de l'ombre et protègent celles du dessous ; les couvre-sols préservent l'humidité et limitent l'érosion.



Un bon choix végétal, c'est moins d'entretien et plus de résilience.

Conseil n°4 : réservez votre pelouse

En été, inutile d'arroser votre pelouse : si elle jaunit, elle reverdit naturellement à la pluie. Espacez les tontes et laissez-la un peu plus haute pour un enracinement plus profond et une meilleure résistance à la sécheresse. En prime, vous favoriserez la biodiversité (pâquerettes, trèfles, lamiers…).

Conseil n°5 : faites de la pluie votre alliée

Installez une citerne ou un récupérateur d'eau de pluie pour arroser et nettoyer sans puiser dans l'eau potable.

Vous pouvez aussi favoriser l'infiltration naturelle grâce à des revêtements perméables, des mares ou jardins de pluie. Ces aménagements réduisent le ruissellement, évitent les inondations et rechargent les nappes phréatiques.

Adopter ces gestes, c'est faire de son jardin un espace vivant, économe et résilient, tout en contribuant à préserver une ressource essentielle : l'eau.

Lire l'article complet et ses sources sur
https://www.adalia.be/actualites/articles/de-la-pluie-au-soleil-un-jardin-qui-traverse-les-saisons

INONDATIONS : UN GUIDE D'AUTO-DIAGNOSTIC POUR VOTRE HABITATION DISPONIBLE DÈS MAINTENANT !

En Wallonie, près d'une personne sur trois est exposée à une inondation par débordement ou ruissellement.[1] Il est donc essentiel d'analyser son environnement pour mieux anticiper les risques auxquels son habitation et ses proches pourraient être confrontés.

Les Contrats de Rivière et le SPW ont dans ce but développé un guide d'autodiagnostic pour que le citoyen puisse identifier les points faibles de son habitation et mettre en place des aménagements préventifs. Que ce soit pour empêcher l'eau d'entrer ou, lorsque ce n'est pas possible, pour limiter les dégâts.

Le guide est disponible en ligne :

https://ediwall.wallonie.be/guide-d-autodiagnostic-de-mon-habitation-face-aux-inondations-forces-faiblesses-et-protection-de-mon-habitation-2025-135814?sku=135814_0

et bientôt en version papier auprès de votre administration.

Et même si vous n'êtes pas directement exposé aux inondations, vous pouvez agir. Car l'eau de pluie tombe chez tout le monde, et chacun peut contribuer à limiter les dégâts en aval.

Comment ? En infiltrant l'eau de pluie là où elle tombe, autour de sa maison et dans son jardin, via des revêtements perméables (herbe, graviers, pavés drainants…) et en la temporisant afin qu'elle s'écoule plus lentement (noues, mares, citernes de rétention…), en entretenant les systèmes d'écoulement des pluies (gouttières, caniveaux, drains…) … L'idée est de respecter au maximum le trajet naturel de l'eau, afin de ne pas aggraver la situation chez les voisins. Certains aménagements doivent aussi être réfléchis et calibrés par des professionnels.

Un enjeu collectif

Cette réflexion d'analyse et d'aménagement face aux inondations est aussi importante dans son ensemble car toute modification des sols sur les plateaux a automatiquement une incidence sur les vallées.

Les différents acteurs du territoire wallon, SPW, Provinces, Communes… ont bien conscience du rôle à jouer dans les futurs aménagements urbains, ruraux et fluviaux afin d'agir au mieux selon la zone considérée : infiltrer et stocker l'eau en amont, puis diriger et affaiblir son cours jusqu'à finalement l'évacuer et protéger en aval. Différentes solutions sont ainsi mises en place afin de minimiser les risques au maximum : mesures urbanistiques, plantation de haies, reméandrations de cours d'eau, création de zones de rétention d'eau, de bassin d'orage…

Les possibilités sont nombreuses pour rendre notre milieu de vie résilient et considérer les cours d'eau comme des éléments vivants du territoire, pas seulement comme des agréments paysagers.



EDIWALL

Avec le soutien de la Wallonie

CONTRATS DE RIVIÈRE DE WALLONIE

1 31% de la population est exposé à un aléa d'inondation par débordement ou ruissellement, exposé de Jacques Teller, LEMA ULiège, formation UVCW du 6 avril 2025

REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRE : LA BIOMASSE, UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE À LA PORTÉE DE (PRESQUE) TOUT LE MONDE !

- La biomasse, c'est une matière d'origine organique.
- La production naturelle de matière première se fait sur quelques années et absorbe le CO2 qui sera émis lors de sa combustion.
- Pour le particulier, elle se présente généralement sous la forme de buches (produits à partir d'arbres non utilisable pour faire des planches) ou de pellets (sous-produits de la production de buches et de planches).
- Son utilisation nécessite :
 - une chaudière à buches (nécessitant des interventions 1 à 2x/jour),
 - ou une chaudière à pellets, permettant une gestion semi-automatique, voir entièrement automatique.
- Elle produit du chauffage et/ou de l'eau chaude en s'adaptant parfaitement à votre installation existante (en remplacement d'une chaudière à mazout par ex.).
- Pour une efficacité réelle, il faut choisir un appareil et un combustible de qualité.

AVANTAGES

- Source renouvelable d'énergie présentant un bilan CO2 neutre (pour autant que la forêt dont la biomasse est issue soit gérée durablement)
- Maintient et développe une activité économique rurale locale
- Valorise les résidus/sous-produits de l'industrie du bois
- Combustible présentant un prix plus stable et abordable que les produits pétroliers
- Diversifie les sources d'approvisionnement en énergie
- Avec les appareils performants, combustion de très bonne qualité grâce à des paramètres finement gérés

Energie.wallonie.be

INCONVENIENTS

- Installation plus volumineuse et prévoir de la place pour le stockage du combustible (+ 2 ans de séchage pour les bûches)
- Manutentions nécessaires : vidange périodique du bac à cendre (idéal pour les potagers et les plantes !), remplissage de la chaudière (dépend du degré d'autonomie souhaitée)
- Installation généralement plus cher à l'achat

Un tiers du territoire de la Wallonie est boisé ! C'est pourquoi le Service public de Wallonie, mais aussi plusieurs communes et la Province de Luxembourg, encouragent l'utilisation de la biomasse au moyen de primes (cumulables entre elles, dans certains cas). Renseignements aux Guichets Energie.

NB : Quel que soit le système choisi (bûches ou pellets), il doit être dimensionné correctement, correspondre aux besoins de votre bâtiment et être installé par un entrepreneur ayant l'accès à la profession de chauffagiste. Une attention particulière doit être donnée à l'évacuation des fumées de combustion par la cheminée.

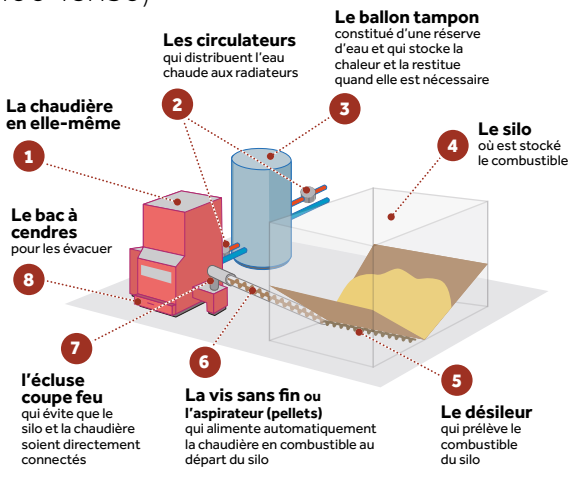
L'entretien et le ramonage se feront annuellement.

Bureau d'Arlon

Rue de la porte neuve 2 – 6700 Arlon
Tel : 063 / 21 3530
Guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be
Ouvert sans rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

Permanences sur rendez-vous

Martelange : 2ème jeudi du mois (15h00-18h00) Aubange : 3ème jeudi du mois (13h30 – 16h30) Rossignol : 4ème jeudi du mois (14h00-16h30)



FOCUS SUR LA PROBLÉMATIQUE DES « DÉCROCHAGES D'ONDULEURS »

ORES a récemment présenté un état des lieux du réseau électrique à Meix-Devant-Virton et de ses villages, ainsi qu'un point sur les décrochages d'onduleurs photovoltaïques, un phénomène de plus en plus courant lié à la forte production solaire locale.

Le réseau en chiffres

> **1 655 compteurs électriques**, dont **424 communicants**
> **361 installations photovoltaïques** (360 résidentielles et 1 de plus de 10 kVA)
> Répartition par village :
- **Gérouville :** 401 compteurs
 77 communicants – 70 PV
- **Meix-Devant-Virton :** 532 compteurs
 125 communicants – 113 PV
- **Robelmont :** 258 compteurs
 66 communicants – 85 PV
- **Sommethonne :** 172 compteurs
 30 communicants – 34 PV
- **Villers-la-Loue :** 292 compteurs
 126 communicants – 58 PV

Pourquoi les onduleurs « décrochent-ils » ?
Lorsqu'un onduleur photovoltaïque détecte une tension trop élevée sur le réseau (plus de **253 V pendant 10 minutes ou 264,5 V instantanément**), il se déconnecte automatiquement pour **éviter tout risque pour l'installation ou le réseau**.

Résultat : plus d'injection d'électricité pendant quelques minutes, jusqu'à ce que la tension revienne dans la norme.

Signaler un décrochage à ORES
ORES invite chaque citoyen à **signaler tout décrochage d'onduleur via le site www.ores.be.**
Le compteur communicant (gratuit et sans impact sur le système de compensation) permet d'analyser la situation en détail et d'identifier les zones où le réseau doit être renforcé.

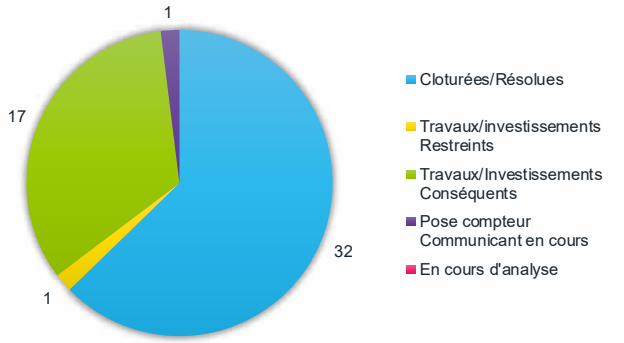


Que fait ORES ?
2024–2025 : identification des tronçons les plus vulnérables et interventions techniques ciblées.

À partir de 2027 : travaux structurels de modernisation du réseau, avec priorité aux secteurs les plus touchés (remplacement de câbles, nouvelles cabines électriques, etc.).

Ces projets nécessitent des **autorisations communales et régionales**.

Situation actuelle à Meix-Devant-Virton
11 dossiers clôturés ou résolus
8 chantiers de modernisation conséquente
0 en cours d'analyse / compteur communicant en cours de pose



En résumé
La transition énergétique s'accélère à Meix-Devant-Virton ! Grâce aux compteurs communicants et aux investissements planifiés, ORES prépare un réseau plus résilient et adapté à la production solaire croissante. Les citoyens peuvent contribuer à ce diagnostic en signalant tout problème de décrochage sur le site d'ORES.



LES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

MISSION CLIMAT ET EXPOSITION *À LA RECHERCHE D'UN CONTINENT*

Au début du mois d'octobre, la bibliothèque a poursuivi son engagement pour la sensibilisation à l'environnement avec la **Mission Climat**, un grand Escape Game collaboratif autour de cinq défis éco-responsables. Les enfants ont pu découvrir, en s'amusant, comment chacun peut agir pour préserver notre planète : trier les déchets, choisir un moyen de transport durable, reconnaître les fruits et légumes de saison, éteindre les lumières inutiles ou encore s'informer à travers les livres.





Cette mission est venue enrichir la superbe **exposition de peinture** : *À la recherche d'un continent*, réalisée par **Jean-Pierre Evrard**, artiste robelmontois. À travers ses toiles, les classes ont embarqué avec le **capitaine Nansen à bord du Fram**, direction l'Arctique ! Une aventure artistique et scientifique qui leur a permis de découvrir les beautés et l'histoire de cette région du monde, mais aussi les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la banquise et son écosystème fragile.



276 élèves, issus des classes de 1ère à 6ème primaires d'écoles de trois communes – **Virton, Meix-devant-Virton et Rouvroy** – ont ainsi pris part à cette exploration passionnante. Une belle expérience collective, mêlant **art, découverte et conscience écologique !**

LES COUPS DE CŒUR DE VOS BIBLIOTHÉCAIRES

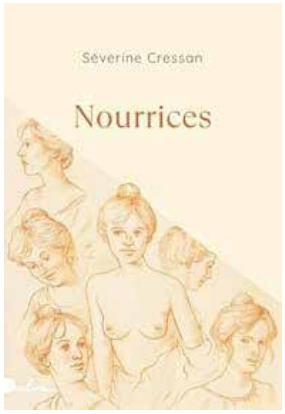
La Bonne Mère – *Mathilda Di Matteo*



Résumé : Huit cents kilomètres séparent Clara de sa mère, Véro, depuis qu'elle a quitté Marseille. Ce week-end, elle lui présente Raphaël, un jeune homme au pedigree un peu trop parfait. Entre la mère et la fille, l'amour, la honte et la révolte se mêlent dans une relation aussi tendre que violente.

Avis de l'équipe : « Un roman d'une intensité rare, porté par une écriture vive et ironique qui explore avec justesse les liens complexes entre mères et filles, entre héritage, colère et amour féroce. »

Nourrices – *Séverine Cressan*



Résumé : Dans un village isolé, les femmes font vivre leurs familles grâce à une ressource inattendue : leur lait. Sylvaine, jeune mère, accueille chez elle une "petite de la ville". Mais une nuit, elle découvre un bébé abandonné dans la forêt et un carnet qui révèle un lourd secret…

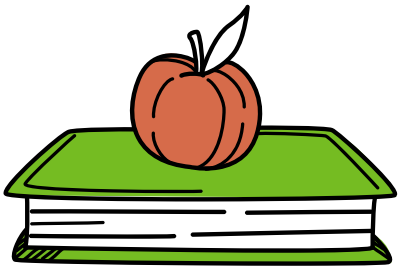
Avis de l'équipe : « Un premier roman saisissant, à la fois sensible et d'une justesse crue. Ces tranches de vie éclairent une page méconnue de notre histoire avec une grande sensibilité, en donnant voix à ces mères invisibles. Une lecture qui marque durablement. »

Max et Cornélius – Tome 1 : Le trésor du Roi Noyé – *Domas & Lewis Trondheim*



Résumé : Max, 11 ans, timide et rêveur, vit dans un musée avec son oncle. Fasciné par un tableau représentant le terrible pirate Cornélius Black, il voit un jour l'œuvre s'animer et le pirate s'en échapper ! Ensemble, ils partent à la recherche d'un trésor oublié, entre humour, action et amitié.

Avis de l'équipe : « Une aventure trépidante, pleine de fantaisie et de tendresse. Le duo Max–Cornélius fonctionne à merveille et l'univers, coloré et vivant, séduira aussi bien les enfants que les parents. Une belle découverte jeunesse ! »



JOURNÉES DU PATRIMOINE : LE FOUR BANAL REPREND VIE

À l'occasion des Journées du Patrimoine du 13 septembre 2025, **Qualité Village Gérouville** a fait revivre une belle tradition en remettant en activité le **four banal**, situé à côté du presbytère. Tout au long de l'après-midi, petits et grands ont pu assister à la **cuisson de pains et de tartes**, préparés et enfournés à l'ancienne.

Sous l'œil attentif de **Justin Merck**, le « boulanger du jour », les fournées se sont succédées, embaumant le village d'un parfum d'autrefois. **Alain Gaule**, ancien boulanger de Gérouville, a partagé avec passion son **savoir-faire et ses anecdotes**, enrichissant la démonstration de précieuses explications sur la cuisson au four traditionnel.

Plus de **150 visiteurs** sont venus admirer le travail des boulangers et déguster les premières fournées. Le temps d'attente entre deux cuissons a été agréablement ponctué par un **petit bar** convivial, où chacun a pu se désaltérer et goûter les premiers pains et tartes sortis du four.

Une journée chaleureuse et gourmande, placée sous le signe du partage, de la tradition et de la convivialité !





PORTRAIT – MATIAS LEROUX, UN SCOUT PASSIONNÉ



Matias Leroux a rejoint les scouts à l'âge de 7 ans, suivant ainsi les traces de ses parents, eux-mêmes anciens scouts. Il débute comme louveteau à Ethe, puis rejoint l'unité de Meix en 2014, devenue aujourd'hui une belle aventure collective qui a fêté ses 10 ans en 2024. Depuis, il n'a jamais quitté ce mouvement qui, pour lui, est bien plus qu'un simple loisir : « c'est une véritable école de la vie ».

De louveteau à éclaireur, puis pionnier, Matias a grandi au rythme des valeurs scoutes : solidarité, respect, autonomie et dépassement de soi. En tant que pionnier, il a appris à gérer plusieurs responsabilités à la fois, à organiser des activités et à encadrer les plus jeunes. Ses années de scoutisme sont jalonnées de nombreux camps, en Belgique comme à l'étranger, souvent en pleine nature et sous tente.

Parmi ses plus beaux souvenirs, il cite le tour de la Belgique à vélo et la traversée des Pyrénées sur le GR10. C'est d'ailleurs lors de cette randonnée qu'il prononce son **engagement scout**, marquant son passage de simple membre à animateur : « Face à soi-même, on grandit. Ces moments m'ont forgé et appris à voir le monde différemment. »

Tout au long de l'année, les scouts se mobilisent pour financer leurs projets : ventes, services, actions solidaires… « Nous récoltons des fonds pour nos camps, mais aussi pour aider des œuvres caritatives », explique-t-il. Pendant les camps, les journées sont bien rythmées entre activités, jeux, repas et veillées : « La force du loup, c'est le clan, et la force du clan, c'est le loup », aime rappeler Matias.

Pour devenir animateur, il a suivi plusieurs formations à Courrière, dans un château appartenant à l'asbl des scouts. « Ces formations m'ont appris à être autonome, à gérer un groupe et à m'adapter à toutes les situations. Elles m'ont aussi permis de développer mon empathie et mon sens de l'organisation. »

Conscient des préjugés entourant parfois le mouvement scout, Matias défend son engagement : « On apprend en s'amusant, en vivant au grand air, dans le respect et la solidarité. Les scouts, c'est un peu la vraie école de la vie. »

Aujourd'hui, il garde de cette expérience des liens forts et une vision du monde empreinte d'humanité. « Dans les Pyrénées, j'ai compris l'immensité de la nature et la place que nous y occupons. Cela m'a donné envie de transmettre cette passion. Avec du temps, du talent et du cœur, on peut toucher les étoiles. »

Matias Leroux par Julie Antoine,
échevine en charge de l'Acceuil Extra Scolaire.

RENCONTRE DE SONNEURS DE CORS DES ALPES EN ALSACE EN SEPTEMBRE











Billets de jeu corrigés

GÉROUSCRABBLE : NEWS (13 POINTS MINIMUM)

Changements importants depuis le mois de septembre, les mordus du scrabble duplicate jouent le mardi à 19h au lieu du lundi. Ils ont également déménagé et jouent dans la salle polyvalente de la MMS, 1 place du tilleul. C'est le must avec l'écran géant pour projeter la grille à suivre.

Le samedi 11 octobre, le club a organisé pour la troisième fois, le championnat de Belgique des séries 5, 6 et 7 dans cette même salle pour les joueurs de la province du Luxembourg principalement. Vingt joueurs étaient présents. Il y avait six centres : deux à Bruxelles, un à Trooz, un à Nivelles, un à Gembloux et un à Gérouville.



Il y avait 131 joueurs au total. Tous les clubs de la province de Luxembourg ainsi que ceux de Gedinne et du Grand-Duché de Luxembourg étaient représentés à Gérouville.

BAU = Baudets (Bertrix), BLO = Scrabblophage (Libramont), BOU = Scrabouille (Gedinne), CSH = Scrabbliola (Houffalize), GER = Gérouscrabble (Gérouville), LUX = Grand-Duché, MDS = Mardascrabble (Bastogne), STU = Stuff à Lettres (Arlon), VES = Vierre et Semois (Izel).

Tous les joueurs ont joué deux parties avec les mêmes tirages de lettres (vive Whatsapp) et les mêmes mots posés sur la grille de jeu (c'est le principe du scrabble duplicate). Les 69 premiers se sont qualifiés pour le championnat de quatrième série qui aura lieu le 29 novembre à Gedinne (deux autres centres à Binche et Remouchamps).

Neuf joueuses qui étaient présentes à Gérouville se sont qualifiées.

7	INCOUL Gisèle	1575	V	5B	VES
25	ROSIERE Marie-Noelle	1465	S	5A	MDS
38	MOREAUX Sylvie	1409	S	6B	STU
39	PIRSON Anne-Christine	1404	V	5A	BLO
42	SAINT-GUILLAIN Annie	1401	R	5C	VES
43	MONGIAT Marianne	1400	V	6B	MDS
56	COLLIN Rose-Marie	1367	D	5D	BOU
58	PIRNAY Patricia	1362	V	7	BLO
67	GOFFIN Veena	1336	S	5C	BLO
70	GOFFINET Laurence	1331	S	5D	VES
86	JUCHEM Jean	1281	S	6D	LUX
87	PRIGNON Sarah	1279	S	6B	BAU
88	DE RIDDER Pascale	1276	S	5D	VES
91	TRIBOLET Jean-Claude	1268	V	5C	MDS
97	LEBLANC Albert	1243	D	5D	BLO
103	KOEUNE Robert	1214	D	6B	MDS
105	TOUSSAINT Nadine	1211	V	6A	GER
116	MUKANTAGARA Mimosa	1137	V	6A	BLO
118	GLESNER Martine	1079	V	6B	GER
130	HEREMANS Joséphine	777	V	6C	CSH

Pour le bon déroulement des parties, deux arbitres étaient présents, Jean-Luc Pierrot et Anne Maljean à la correction des billets de jeu et Luc Thomas de Bouillon, responsable à la Fédération de la promotion du scrabble pour la province de Luxembourg qui supervisait le tout (double arbitrage). Merci à eux !

Merci également à tous pour avoir permis la réussite de cet après-midi : la Commune et Monsieur Evrard, artiste, qui exposait dans la salle jusque la veille, les membres du club et bénévoles qui gèrent l'organisation de la salle, mise en place et rangement des tables, le ramassage des billets de jeu, le moment de pause, nos sponsors : la brasserie d'Orval et la boucherie Maréchal. NT

Pour nous rejoindre pour jouer ou arbitrer :
nad.toussaint@yaho.fr – 0498668854 – www.frbs.be

CERCLE HORTICOLE : PROCHAINES ACTIVITÉS

> **Mardi 2 décembre à 19h30 : Initiation à la vannerie sauvage avec Marianne Graff,** vannière professionnelle.
L'entrée libre et gratuite.
Vous souhaitez aller plus loin ? Cette initiation sera suivie, d'un **atelier pratique de vannerie**, toujours avec Mme Graff, le **samedi 6 décembre de 9h à 12h**.
Chacun aura alors l'occasion de s'essayer à cette discipline et de réaliser sa propre création.
Le nombre de places limité, merci de vous inscrire (am.gonry@gmail.com ou 0495/79 96 39). PAF 15 €.

> **Mardi 3 février à 19h30 : Conférence sur la mise en place d'un projet de grainothèque,** initié par la bibliothèque de la commune.
Les intervenants : M. Hesbois (de la bibliothèque) et Mme Léger, ingénieur chargée de mission biodiversité au Parc naturel de Gaume.
Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

> **Mardi 3 mars à 19h30 : Conférence sur les guêpes et frelons, par M. Renesson,** collaborateur scientifique à l'Institut des Sciences naturelles de Belgique et à la faculté des Sciences agronomiques de Gembloux. Entrée libre et gratuite.

> **Mardi 7 avril à 19h30 : Conférence sur « Les limites planétaires » par M. Tries,** physicien et climatologue, expert en réchauffement climatique et systémique. Fondateur d'un cabinet de conseil spécialisé dans l'accompagnement des entreprises au réchauffement climatique, il est également conférencier et vulgarise ces thèmes complexes pour les rendre accessibles au grand public.
Entrée libre et gratuite.

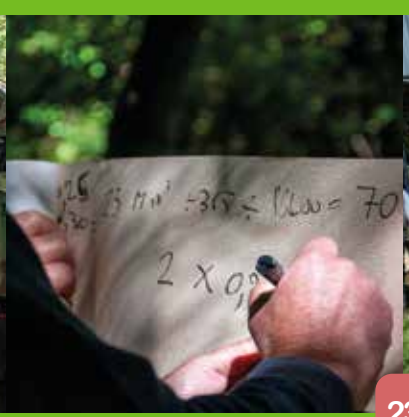
Toutes ces conférences et activités ont lieu en la salle du Conseil de la Mairie de Meix (Rue de Gérouville, 5)

Si vous souhaitez devenir membre de notre cercle, soutenir nos activités, participer gratuitement à certaines de nos activités payantes, bénéficier de semences, graines, terreaux, ; … de qualité à prix intéressant, de réductions dans certaines jardineries, nous vous proposerons une carte de membre à partir de janvier. Celle-ci couvrira toute l'année 2026.
Prix pour l'année : 7 €.

Pour tout renseignement : 0495/79 96 39
am.gonry@gmail.com







3ÈME ÉDITION MARCHÉ DE NOËL !

La magie de Noël fait son grand retour ces 19 et 20 décembre ! Et pour cette 3ème bougie, l'événement voit encore plus grand, dans un cadre tout neuf. On vous dit tout.

UN CADRE ENCHANTEUR

Noël, c'est l'hiver. La neige, les chalets, la saison des chocolats chauds et des illuminations. On ne peut pas vous promettre la neige, mais quoi de mieux que la place de Gérouville newlook pour accueillir cet événement. L'espace a été complètement rénové au printemps et offrira une toute autre configuration que celle des précédentes éditions.

Apprêtez-vous à franchir un portail pour accéder à un espace chaleureux et convivial, dans la pure tradition festive gaumaise. Cette année, l'espace sera d'avantage enclos, afin de renforcer l'expérience mais également vous mettre à l'aise face à la rude météo saisonnière. Bar et petite restauration vous attendent, avec des produits essentiellement locaux et à prix démocratique.

LE MARCHÉ ARTISANAL, AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT

Pas moins de **27 exposants** seront répartis entre la salle de village et la cour de la MMS, couverte d'un chapiteau. Evidemment, sapins et décorations jalonneront votre parcours.

Créations textiles diverses selon plusieurs techniques, décorations de saison sous de multiples formes, sacs en cuir ou tissus, confitures issues de notre belle nature,... Les créations artisanales seront exceptionnelles car oui, **notre région regorge de talents** !

Un peu plus original et **100% Meix-devant-Virton**, vous aurez l'occasion de découvrir l'art en impression 3D du gérouvillois David PEREA, de l'HueForge. La vannière Marianne GRAFF sera de la partie, tout comme les pâtisseries de Sarah'tisserie et celles de Luna THOMAS. Nous pourrions aussi mentionner les boucles d'oreilles en bois de Sabine BOLMONT, les bijoux en résine epoxy de Gianna DESMARET, les compositions de fleurs séchées de Nathalie BAILLY, le miel de Myriam LEFORT...

Et encore, il serait malhonnête de ne pas citer les créations de Bernadette AGACHE, Natty BINAMÉ, Pierre DALILA, Monique DEFAT, Pascale DEGLAS, Chantal NAISSE ou encore Enora VAN ASBROECK.

Pour les plus littéraires, nous aurons la chance d'accueillir Francis CORNEROTTE, auteur gérouvillois expatrié, qui dédicacera son nouveau livre sur les fanfares et harmonies de Gaume et au-delàs. Il sera accompagné d'un auteur qu'on ne présente plus, Gérard CADY.

UN PROGRAMME CONCOCTÉ AUX PETITS OIGNONS

Ok, donc il y a un marché 100% artisanal et local, des chalets avec un bar et de la petite restauration. Mais que peut-on faire d'autre, une fois sur place ?

Que les petits et grands se rassurent, des animations sont prévues tout au long des deux journées ! Familles, couples, groupes d'amis, il y en a pour tous les goûts.

Père Noël sera bien entendu de retour. Malgré son agenda chargé, il vous accueillera les deux jours dans son studio photo pour un souvenir qui, cela vous étonnera peut-être, plaît autant aux petits qu'aux grands.

Le samedi, la culture sera mise à l'honneur ! Le mime **Philippe HENRY**, cassîdge et habitué du festival de Chassepierre, fera son grand retour pour divertir le public dans les différents espaces le samedi. La nouveauté cette année sera la venue de la **Compagnie des Bonimenteurs**, avec leur spectacle en déambulation « l'ouvreur de portes »...

Mais ce n'est pas tout ! **Noël au théâtre** s'associe à l'événement pour proposer un spectacle pour enfant, « la boule enchantée » le samedi à 16h à la Salle de l'Union (143 Petite Rue). Le spectacle s'adresse aux 4 ans et la place est proposée à 8€. Infos & réservations : https://www.ccrt.be/la-boule-enchantée

La **bibliothèque de Gérouville** proposera des animations pour tout public entre 14h et 18h00. Elle accueillera également un **atelier de peinture sur fer à cheval**.

L'AMBIANCE DE NOËL À TRAVERS LES SENS

Côté musique, grande nouveauté : **la chorale de la Villerselle** viendra démontrer toutes ses compétences dès 19h et ce vendredi comme samedi.

La Fanfare de l'Union de Gérouville sera fera ensuite un plaisir de vous jouer les airs de Noël les plus agréables entre 20h15 et 22h00. Attendez-vous à passer deux soirées mémorables.

Les dances ne sont pas oubliées. **Dany'Boots** & le **Tiroler TanzGruppe** vous présenteront leur art entre 16h00 et 18h30 le samedi. Avec vous vous en doutez, un style country et tyrolien revendiqué.

UN MARCHÉ ASSOCIATIF

Cet événement est coorganisé par pas moins de 17 (!) associations de la commune. 100% des bénéfices seront redistribués à ces associations, leur permettant l'achat de matériels ou le financement d'autres projets.

Mais au-delàs de çà, il faut surtout mentionner que cet événement est concocté POUR VOUS, par des bénévoles de notre commune, peut-être votre voisin, un ami ou simplement des bonnes âmes souhaitant vous faire passer un bon moment le dernier weekend avant les fêtes.

Rejoignez-nous ces 19-20 décembre 2025 à Gérouville !









PORTRAIT DE VANILLE LIÉGEOIS, ENSEIGNANTE



Vanille Liégeois est enseignante à l'école communale de Meix-devant-Virton depuis 2013, année où elle est sortie diplômée de l'HERS à Virton. Déjà animatrice scoute dans sa jeunesse et inspirée par ses instituteurs et institutrices, elle a toujours eu l'envie d'être au plus proche des enfants.

Aujourd'hui, elle enseigne à temps plein et est nommée pour toutes ses heures. Ce qu'elle apprécie dans son métier ? L'absence de routine : chaque jour et chaque année apportent de nouvelles découvertes. Vanille aime particulièrement la liberté de programmer ses apprentissages, mais surtout le contact direct avec ses élèves : les voir grandir, évoluer et s'épanouir. Son objectif est clair : contribuer à former de futurs citoyens heureux.

Bien sûr, le métier comporte aussi des difficultés. La charge administrative, de plus en plus lourde, peut être épuisante. Vanille regrette aussi que la profession soit parfois mal perçue, beaucoup de gens ne mesurant pas toujours les exigences et sacrifices qu'elle implique. Dans un contexte de pénurie et d'évolutions constantes de la société, cela demande une énergie supplémentaire. Pourtant, sa passion prend toujours le dessus. « J'aime tellement ce métier que je passe au-dessus des critiques. À ceux qui doutent, je réponds : venez essayer d'être enseignant ! »

Ce qu'elle retient avant tout, c'est la reconnaissance de ses élèves et la gratitude des parents. Elle insiste : « Il est important de replacer l'enseignant(e) et les apprentissages au cœur de l'école. Notre mission première reste de transmettre le savoir, tout en accompagnant les élèves dans leur développement. »

Pour Vanille, ce métier est une véritable vocation. « On ne choisit pas ce métier pour les congés ou les avantages, mais par passion. » Cela demande de savoir s'adapter, se remettre en question et parfois improviser. Elle souligne aussi l'importance de l'entraide : « J'ai appris à demander du soutien à mes collègues. La solidarité est essentielle pour qu'une équipe fonctionne. »

Enfin, sa plus grande fierté reste la réussite de ses élèves, surtout lorsqu'elle a pu les accompagner seule jusqu'au bout.

Madame Vanille Liégeois par Antoine Julie, Échevine en charge de l'enseignement.

CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles dont la mission est d'aider les élèves malades longue durée à poursuivre leur scolarité en restant connectés à leur classe.

Depuis 2006, ClassContact a permis à des centaines d'enfants malades de rester en lien avec leurs cours et leurs camarades. L'objectif : garantir leur **droit fondamental à l'éducation** et préserver leur **connexion sociale**, essentielle à leur bien-être mental.

Concrètement, ClassContact met gratuitement à disposition :

- le matériel informatique nécessaire,
- une connexion Internet (à domicile ou à l'hôpital),
- un équipement installé également dans la classe.

Ainsi, l'enfant peut participer en direct aux cours, interagir avec ses enseignants et ses camarades, tout en respectant son rythme et ses besoins médicaux. Une **assistance**

technique permanente accompagne les familles et les écoles pour assurer le bon fonctionnement du système.

Pour qui ?
ClassContact connecte les **enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles** (les enfants inscrits dans une école bruxelloise néerlandophone ou dans l'enseignement néerlandophone peuvent faire appel à Bednet vzw).

L'enfant malade doit avoir une **durée d'absence estimée de minimum 1 mois** (consécutif ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 1 mois avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. **Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées.** Par maladie, l'ASBL comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore les adolescentes enceintes. **Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.**

Comment inscrire un enfant ?
Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de **ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet : www.classcontact.be > *inscrire un enfant***

Pour toute information
contact@classcontact.be
ou 02/726 40 55

Comment soutenir les enfants malades ?
Vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative,... Vous trouverez plus d'idées sur le site **www.classcontact.be > *Nous aider***

« Vous avez permis à Julia de garder le moral et de continuer sa scolarité. Mais c'est aussi un énorme soutien pour nous, les parents. » (La maman de Julia)

« Votre soutien est vital, Yanis a pu avoir à nouveau un avenir. » (La maman de Yanis)

« Grâce à toute l'équipe de ClassContact et à son enseignante, Joshua, 6ans, a réussi sa première primaire » (La maman de Joshua)

classcontact.be
contact@classcontact.be
02/726 40 55
Service gratuit

ClassContact
Connecte l'enfant malade



Photo d'une enfant utilisant ClassContact pour suivre les cours durant son absence suite à une maladie et ne pas perdre le contact avec ses amis



Malgré sa maladie chronique, Rory se connecte régulièrement à sa classe grâce à ClassContact

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

RETOUR PHOTO SUR LE STAGE D'AUTOMNE DE L'ASBL LES PETITS CORNICHONS



A noter qu'ils proposeront un **stage du 23 au 27 février** pour les congés de détente, suivant une formule identique aux vacances d'automne.
Contact :
Thomas Chavée : 0472/897 443










SAM. 04/10 – REMISE DES MÉRITES SPORTIFS COMMUNAUX

En tant qu'Echevin des Sports, c'est toujours une fierté que de mettre à l'honneur des sportifs qui se sont particulièrement mis en évidence.

C'est donc avec beaucoup de plaisir, de simplicité et en toute convivialité, que nous avons remis 3 mérites sportifs pour la saison 2023-2024 et 3 mérites sportifs pour la saison 2024-2025.

Pour la saison sportive 2023-2024 :
- Mérite Sportif Espoir, Louise SZELAG, du club de Judo Ju-jutsu Traditionnel Meix-Florenville.
- Mérite Sportif, Neisser LOYOLA, du Club d'Escrime Gaumais.
- Prix de la reconnaissance, Sébastien EVRARD, du Royal Olympic Club de Meix.

Pour la saison sportive 2024-2025 :
- Mérite Sportif Espoir, Damien ADAM, Colleen LENEL, Edouard TOULMONDE et Axel DESSET, du Club d'Escrime Gaumais.
- Mérite Sportif : Simon SEMES, de l'AC Dampicourt.
- Prix de la Reconnaissance, Claude FEROT, du Club d'Escrime Gaumais.



Encore toutes nos félicitations à eux, à leurs familles et amis qui les soutiennent, à leurs entraîneurs qui les poussent à se perfectionner et à se surpasser, sans oublier à tous les bénévoles qui gravitent dans et autour de nos différents clubs sportifs.

Michaël Wekhuizen, Echevin des Sports.

DES NOUVELLES DU TIROLER TANZGRUPPE

Très beau mois de septembre pour notre groupe, avec deux prestations. Le 21 septembre à Lahage pour animer une marche gourmande et le 27 septembre à l'occasion du repas des bénévoles d'Altéo. Une superbe ambiance était au rendez-vous avec une participation enthousiaste du public, autant en danses tyroliennes qu'en danses country.



Dès à présent, nous préparons notre participation au marché de Noël.





Les nouveaux danseurs sont toujours les bienvenus, même débutants, dans une ambiance décontractée.

Contact : Geneviève DURLET
063/57 60 03 ou 0479/74 28 02
gene.durlet@hotmail.com



NOUVELLE PERMANENCE EXPRESSÉMENT DÉDIÉE À L'ALLOCATION CHAUFFAGE

Les coûts de l'énergie augmentent et beaucoup de ménages peinent à suivre. Le Fonds Social Chauffage peut vous aider à payer une partie de vos factures si vous vous chauffez au mazout, gaz propane ou pétrole lampant (type C).

Permanence chauffage locale au CPAS
Tous les mercredis de 9h à 11h.

Qui peut en bénéficier ?
Familles ou personnes isolées en difficulté (propriétaires ou locataires).
Trois situations :
- Allocation majorée (assurance maladie-invalidité).
- Revenus inférieurs au plafond légal.
- Surendettement (médiation ou règlement collectif).

Quel montant ?
Livraison en vrac (mazout/gaz propane) :
Jusqu'à 1.500 litres/an
intervention de 0,14 à 0,20 €/litre.
Petites quantités à la pompe (mazout ou pétrole lampant) : 210 € forfaitaire/an.

Comment demander ?
Dans les 60 jours suivant la livraison.
Contactez la cellule énergie du CPAS de votre commune. Décision sous 1 mois, paiement sous 15 jours après accord.

Exemples concrets
Marc et Maria (2 enfants) :
2.000 L livrés → 210 € d'aide.
Jean (isolé, allocation majorée) :
750 L livrés → 105 € d'aide.

5 conseils pour économiser de l'énergie



Gardez la chaleur dans la maison autant que possible en colmatant les fissures et les trous pour éviter les courants d'air. Avec quelques petits ajustements, vous pouvez obtenir des résultats immédiats. Vous pouvez également isoler les radiateurs contre un mur extérieur en collant un film pour radiateur derrière ceux-ci.



Des tentures serrées le soir permettent de conserver la chaleur dans la pièce. Veillez à ce que les tentures se terminent sur le rebord de la fenêtre. La chaleur peut ainsi entrer dans la pièce. Et n'oubliez pas d'ouvrir les tentures pendant la journée pour les fenêtres orientées au sud. Même le soleil d'hiver peut apporter quelques degrés de chaleur gratuite dans votre maison.



Mettez le chauffage en mode nuit lorsque vous quittez la maison ou une heure avant d'aller vous coucher. Ne chauffez que les pièces où vous vivez le plus.



Baisser le thermostat de 1°C pendant la journée vous permettra d'économiser immédiatement 5 à 7% sur votre facture de chauffage.



Ventilez votre maison de manière appropriée. Ouvrir complètement les fenêtres pendant 15 minutes, puis les refermer, est beaucoup plus efficace que de les laisser entrouvertes pendant des heures.

Module de simulation en ligne !
fondschauffage.be
info@fondschauffage.be
Numéro gratuit : 0800/90 929

BESOIN D'AIDE POUR PAYER VOTRE FACTURE D'EAU ? LE FONDS SOCIAL DE L'EAU PEUT VOUS SOUTENIR

À chaque mètre cube d'eau consommé, une petite contribution est prélevée (0,0332 € par m³) pour alimenter un fonds solidaire. Il permet de soutenir les personnes qui éprouvent des difficultés à payer leur facture d'eau.

Pour l'année 2025, le plafond d'intervention a été fixé à 665 € par an et par ménage, majoré de 127 € par personne à partir de la 4ème personne faisant partie du ménage.

Qui peut en bénéficier ?
- aux personnes physiques,
- aux propriétaires ou locataires, bénéficiaires de l'aide sociale ou non,
- aux résidents en Wallonie,
- aux personnes qui occupent le logement concerné comme résidence principale et dont la consommation est domestique.

Le Fonds d'Amélioration Technique (FAT)
En parallèle, il existe un Fonds d'Amélioration Technique (FAT). Celui-ci peut financer certains travaux pour réduire votre consommation d'eau, comme : la réparation de fuites, l'installation d'un mitigeur thermostatique, une chasse d'eau plus économique

Si vous êtes locataire, certaines interventions restent à charge du **propriétaire**, qui a l'obligation d'entretenir le logement.

Comment demander une aide ?
Contactez le CPAS. Une assistante sociale évaluera avec vous votre situation et vous aidera à introduire une demande.

MAIS QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE… D'ALLER À AIX-LA-CHAPELLE ?

Le 5 septembre dernier, les aînés de la commune se sont rendus à Aix-la-Chapelle et à Verviers pour une journée de découverte placée sous le signe de la culture et de la convivialité.

Première étape : **Aix-la-Chapelle**, véritable carrefour historique d'Allemagne, à la frontière belge et néerlandaise. Ville impériale de Charlemagne, elle fut sa résidence principale au IX^{ème} siècle. Le célèbre Palais de Charlemagne et la chapelle palatine – aujourd'hui la majestueuse cathédrale – témoignent encore de ce passé glorieux : plus de trente rois et empereurs du Saint-Empire y furent couronnés. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1978, Aix-la-Chapelle charme par ses ruelles étroites, ses maisons bourgeoises, ses nombreuses fontaines et ses monuments emblématiques comme la cathédrale et l'hôtel de ville, deux joyaux incontournables.

Après un délicieux repas dans un restaurant local, le groupe a poursuivi sa route vers **Verviers**, ville wallonne au riche passé industriel. Surnommée la capitale wallonne de l'eau, elle doit sa renommée à ses sources et fontaines, mais aussi à son importante industrie lainière du XIX^{ème} siècle, rendue possible grâce à la qualité exceptionnelle de son eau.

La **visite du musée du chocolat Jean-Philippe Darcis** fut un moment fort de la journée. Guidés à travers l'histoire du cacao depuis les civilisations mayas, les participants ont terminé la visite par une savoureuse dégustation qui a ravi tous les palais !

Pour clôturer cette belle excursion, un repas du terroir et une animation musicale attendaient le groupe dans un restaurant de Bastogne. L'ambiance chaleureuse et les sourires partagés ont fait de cette sortie une journée inoubliable. C'est vers 21 h que nos aînés ont repris la route du retour, les yeux encore pleins d'images et le cœur léger.

Julie Antoine, Échevine en charge des ainés











À LA TOUSSAINT…

Le 1er novembre et les quelques jours qui précèdent ramènent la foule dans les cimetières d'ordinaire peu fréquentés. Les tombes s'ornent de pots de chrysanthèmes de toutes les couleurs, du blanc au mauve foncé. Les vivants honorent ainsi les défunts en sacrifiant à un rituel où il entre quelques considérations quelques considérations qui s'appellent bienséance et commerce.

Les gens déambulent dans les allées des cimetières, rencontrent des connaissances voire des parents un peu éloignés qu'ils ne voient jamais et dont ils se demandent ce qu'ils sont devenus. Le côté social de la Toussaint n'échappera à personne.

En un demi-siècle, les cimentières ont changé. Désormais, plus question de recourir à un désherbant pour nettoyer le devant d'une tombe ; désormais encore, élimination des tombes pour lesquelles la concession n'a pas été renouvelée ou pour lesquelles les descendants des défunts ont quitté la région et ne s'intéressent plus à leurs ancêtres. De même encore, dans les zones rurales, on ne voit plus ces constructions imposantes, sortes de petites chapelles édifiées à grands frais par des héritiers fortunés. Le bronze et le marbre deviennent rares.

Dans un article du journal Le Soir des 25 et 26 octobre derniers, Thierry Luthers, célèbre taphophile (du grec taphos, tombe) auteur de Derniers domiciles connus, où il recense 3.000 tombes « d'étoiles du cinéma ou de la chanson » et formule sa vision des cimetières de l'avenir. (Il est surtout question des cimetières des grandes villes.) « Au-delà du devoir de mémoire ou de famille, il y a un réel intérêt historique. On devrait y développer des visites guidées, des parcours explicatifs avec des bornes et des cartes ». Il ajoute : « Les cimetières sont des lieux calmes, paisibles, mais aussi révélateurs de l'histoire socio-économique et politique. On y trouve bourgmestres, industriels, grandes dynasties familiales. Tout ça fait partie du patrimoine à part entière. »

En somme, les cimetières ont de l'avenir….
G.M.

Menu de Noël







Potage fenouil-panais

Toasts de patate douce à la rillette de truite fumée

Filet de pintadeau sauce au pain d'épices, chicon braisé et écrasée de céleri rave au persil

Pain perdu de cramique, pommes caramélisées

Flan à l'orange



viasano
asbl/vzw

Menu de Noël (de saison & local)
Patricia Richard, 1ère Échevine



Du radon chez vous ?
Mieux vaut savoir !

Le radon est un gaz radioactif qui peut pénétrer dans votre habitation et s'y accumuler.

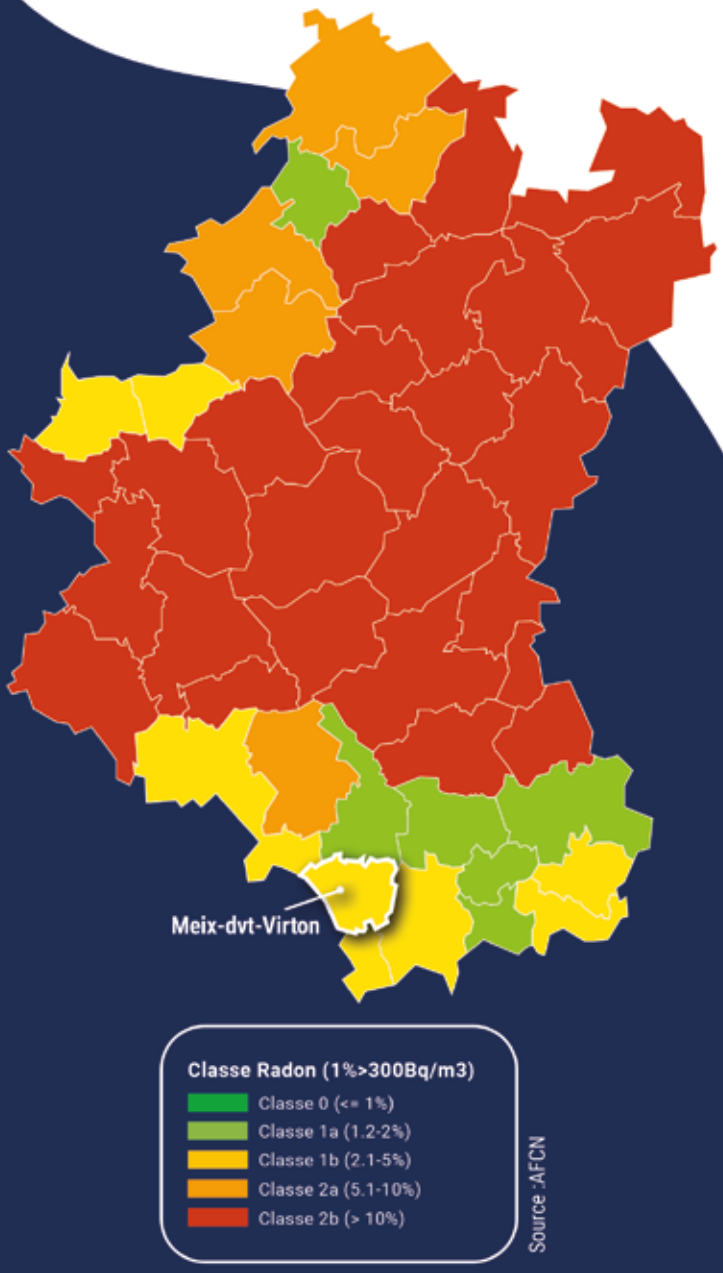
Il est la 2e cause de cancer de poumon après le tabac.

A Meix-devant-Virton, environ 4 % des maisons testées ont présenté une concentration en radon supérieure à la norme européenne de 300 Bq/m³.

Mais ce faible pourcentage ne reflète peut-être pas la réalité et ne garantit pas qu'il n'y a pas de radon dans votre habitation, car trop peu de bâtiments habités de la commune ont été testés.

Pour en avoir le cœur net, nous vous encourageons à doser le radon chez vous à l'aide d'un petit détecteur.
Vous connaitrez ainsi la concentration à laquelle vous êtes exposé.

Si le résultat est bon, vous serez rassuré.
Dans le cas contraire, la Province vous conseillera sur les mesures généralement simples et peu coûteuses à prendre pour remédier à la situation.



Qu'est-ce que le radon ?
Pourquoi s'en préoccuper ?
Y en a-t-il dans toutes les maisons ?
Comment y remédier ?

Pour en savoir davantage et suivre le webinaire organisé en collaboration avec l'AFCN, rendez-vous sur le site de la Province via le QR code ou www.province.luxembourg.be/vivre/sante/radon

Informations et commande du détecteur (15€) jusqu'au 31/12/2025 :

084/310 503 – www.actionradon.be
samilux@province.luxembourg.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

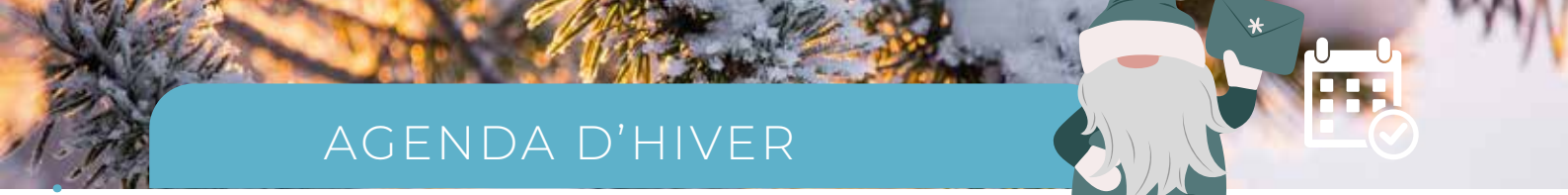
Avec le soutien de la Wallonie

SAMI

Ça, c'est la Province !

WWW.PROVINCE.LUXEMBOURG.BE

Editeur responsable: Pierre-Henry GOFFINET Directeur Général, Place Léopold, 1 - 6700 ARLON



AGENDA D'HIVER

Restez informé des manifestations de notre commune : pensez à découper l'agenda !

DÉCEMBRE 2025

02/12 | Initiation à la vannerie sauvage
par Marianne Graff (vannière professionnelle)
o Horaire : 19h30
o Entrée libre et gratuite

06/12 | Vannerie sauvage – Atelier pratique
o Horaire : 9h à 12h
o PAF : 15 €
o Inscription : am.gonry@gmail.com
ou 0495/79 96 39

07/12 | Concert à Meix avec les Harmonies de Lavacherie, Virton et Meix
o Horaire : 14h
o Lieu : Meix

JANVIER 2026

30/01 | Ciné-club à Gérouville
« L'attachement » de Carine Tardieu
o Horaire : 20h
o PAF : 4 €
o Lieu : Maison villageoise de Gérouville (place du Tilleul)

30/01 | Gaumaise Run
o Lieu : Meix

FÉVRIER 2026

03/02 | Conférence : mise en place d'un projet de grainothèque (bibliothèque communale)
o Horaire : 19h30
o Intervenants : M. Hesbois et Mme Léger (Parc naturel de Gaume)
o Entrée libre

07/02 | Foire aux vins à Meix
o Horaire : 11h à 20h
o Soirée Touffaye : 20h

08/02 | Foire aux vins (suite)
o Horaire : 10h à 20h
o Restauration possible à 12h.
o Infos : http://www.meix-musique.be

22/02 | Allure libre de Gaume
o Lieu : Sommethonne

MARS 2026

03/03 | Conférence : guêpes et frelons
par M. Renesson, collaborateur scientifique à l'Institut des Sciences naturelles de Belgique et à la faculté des Sciences agronomiques de Gembloux.
o Horaire : 19h30
o Entrée libre

06/03 | Ciné-club « Louise Violet »
d'Éric Besnard
o Horaire : 20h
o PAF : 4 €
o Lieu : Maison villageoise de Gérouville (place du Tilleul)

13 - 14 - 21 - 22 - 28/03 | Théâtre
Les parents d'abord : « Panique au ministère »
+ 27/03 à confirmer
o Lieu : Villers-la-Loue
o Infos : Isabelle Dupont – 0477/13 71 60

À confirmer
Expo d'ImaGaume à Gérouville

Police
Police Locale
Zone 5299

AUTOMNE-HIVER : ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES !

Les jours raccourcissent... une opportunité pour les voleurs ! Adoptez ces gestes simples pour sécuriser votre domicile :

- Fermez toutes les portes et fenêtres, même pour une courte absence.
- Rangez l'argent et les objets de valeur hors de vue.
- Évitez de laisser à l'extérieur des objets qui faciliteraient l'escalade (échelles, meubles...).
- Simulez une présence : lumière, radio,

Plus de conseils : www.police.be/5299

FEUX D'ARTIFICE ET PÉTARDS : CE QUE DIT LA LOI

À l'approche des fêtes, vous envisagez d'utiliser des **feux d'artifice** ou des **pétards** ? **Attention : c'est interdit** sans autorisation du Bourgmestre !

Selon le Règlement général de police (art. 67) « Sauf autorisation du Bourgmestre, l'usage de pétards et pièces d'artifice depuis l'espace public et privé est interdit. »

Cette règle protège **le bien-être animal et la sécurité de tous** : ces dispositifs peuvent être dangereux pour les utilisateurs comme pour les spectateurs.

Plus d'infos : www.police.be/5299



Éditeur responsable : Patricia Richard
Réalisation : Halle de Han, studio graphique

Photos de couverture :
1ère et 4ème : Cercle des Naturalistes de Belgique

www.meix-devant-virton.be

Bulletin communal | trimestriel || septembre 2025 |